trée et stipulera que l'ouvrier est libéré de toute obligation patronale.

L'inscription ne sera reçue qu'à la condition que le chômeur ait travaillé au moins six mois avant sa demande de secours.

Muni de ce certificat, se présenter au bureau de placement, 2, rue Nain, à Roubaix, où il lui sera délivré une attestation certifiant que cet organisme n'a aucun emploi à lui donner.

Ceci fait, muni de ses papiers d'identité, le chômeur pourra se faire inscrire au bureau de chômage (Hôtel de Ville, 1er étage), aux jours et heures indiqués ci-dessus.

Trompettes « La Renaissance ». — Les répétitions reprendront aujourd'hui vendredi, à 20 h., et les cours de solfège tous les mardis à partir du mardi 12 janvier, à 19 h. 30. Les jeunes gens qui désirent suivre ces cours peuvent se faire inscrire au siège, café du Progrès, 18 place de la République, à Croix, les jours ci-dessus indiqués. Des instruments seront mis à leur disposition.

Etat civil. — Naissance : Bourge Francine, rue Dupire, 62.

WASQUEHAL

Blessé à l'épaule. — Un journalier de la teinturerie Hannart frères, M. Henri Blauwhlomme, 62 ans, 38, rue du Recueil, à Felrs, s'est fait une entorse de l'épaule droite en chargeant une pièce de tissus : 12 jours.

Brûlé à l'œil. — A l'usine des produits chimiques de Saint-Gobain, le manœuvre Joao Ribeiro, 46, cité Selosse, à Flers-Breucq, ayant reçu des poussières dans l'œil, porte des brûlures de la partie inférieure de la cornée gauche : 12 jours de repos.

Allocations militaires. — Les familles dont le soutien indispensable de famille doit être incorporé en avril prochain, sont avisées qu'elles peuvent dès maintenant faire établir leur dossier de demande d'allocation militaire.

Les demandes sont reçues à la Mairie (1er guichet). Il y a lieu de produire les certificats de salaires des membres de la famille, le livret de mariage et s'il y a lieu, certificat médical, pour la constitution régulière du dossier.

Il est rappelé que les familles intéressées ont le plus grand intérêt à déposer leur demande avant l'incorporation du soutien.

Allocations aux réservistes. — Les réservistes appelés à faire leur période d'exercice en 1932 et qui désirent solliciter l'allocation journalière pour leur famille, sont avisés qu'ils peuvent faire établir leur dossier de demande d'allocation dès la réception de la 1re carte avis. Produire le livret de famille et un certificat patronal attestant que le réserviste ne percevra pas de salaire ni traitement pendant sa période. S'adresser au 1er guichet.

Renouvellement des cartes de secours. — Les cartes de paiement de secours aux vieillards, familles nombreuses et encouragement national ont une durée de validité de trois années. En résulte que les cartes dont les cases figurant au verso sont remplies, doivent être renouvelées avant la fin du mois. S'adresser à la Mairie, 1er guichet.

A « L'Espérance ». — Aujourd'hui vendredi, répétition générale au local de la rue Ferrer. A 19 heures, pour les pupilles et à 20 heures pour les adultes. Au cours de ces séances, inscription des jeunes gens désirant adhérer à la société.

Cercle Saint-Joseph. — Dimanche 17 janvier, à 18 h. 30, assemblée générale de tous les membres du Cercle. La Commission demande que tous prennent leurs dispositions pour être présents à cette réunion, qui sera suivie d'une tombola. Après la réunion, concours de cartes.

Fédération Nationale Catholique. — Aujourd'hui vendredi, à 20 heures, conférence par M. l'abbé Duthilleul, pour tous les hommes et jeunes gens.

LA MAISON DU PORTE-PLUME

78 (*remarquez le n°*), rue Nationale, carrefour rue de l'Hôpital-Militaire, a entièrement renouvelé sa collection « Météore », le porte-plume essentiellement français. Parmi les nouveautés 1932, vous trouverez des cadeaux qui raviront.

LANNOY

Mutuelle Retraite des A. C. de Lannoy, Lys, Toufflers. — Les adhérents assurés sociaux reçoivent en ce moment des feuilles à remplir pour le siège social, Caisse primaire, 6, rue Georges-Berger à Paris. Il est rappelé que ces feuilles doivent être retournées remplies dans l'enveloppe spéciale qui est jointe à la demande de renseignements.

Le Comité prévient ses adhérents que le numéro de la société est 67.

LYS

Tournoi de boules, Bon Pesle. — Sont convoqués pour dimanche 17 janvier : Lepers, Hautecœur, Dubar, Delmarquette, Lelièvre, Wauquier, Desquiens, Thiéffry.

LEERS

Un mutilé reçoit la médaille militaire. — M. Henri Moreels, demeurant rue Victor-Hugo, décoré de la Croix de guerre vient de recevoir la médaille militaire pour sa belle conduite au cours de la guerre ; deux fois blessé il fut cité à l'ordre du Régiment en 1916. Nos félicitations à ce brave.

Listes Electorales. — Le tableau de rectification de la liste générale électorale est déposé, à partir de ce jour, au secrétariat de la Mairie. Ledit tableau et la liste seront communiqués à tout requérant.

Les demandes en inscription ou en radiation devront être formées dans le délai de vingt jours à partir d'aujourd'hui jusqu'au 4 février prochain inclusivement.

Football. — Rowing-Club. — Samedi à 19 h. 30, réunion obligatoire avec équipement pour formation de l'équipe.

Dimanche à 9 h. 30, réunion au siège de l'équipe pour le match qui aura lieu à 10 h. contre l'Union de Leers (Belgique).

Jeu de Cartes. — Deux concours manilla-contrée, 3 tours pour 3 francs ; mise 2,50, le chez M. Henri Messian, 21, rue Joseph Leroy, samedi 16 et dimanche 17 janvier ; 2e chez M. Henri Delgute, 30, rue Josepy-Leroy, samedi 23 et dimanche 24 janvier.

Etat Civil. — Publication : Lucien Spileers, ajusteur-mécanicien et Nelly Derudder, bonnetière.

Tourcoing

BUREAUX : Rue Fidèle Leboucq, 4 TOURCOING — Téléphone 9.85
DEPOT DE VENTE : 50, Rue Motte (En face le Conditionnement)

UNE FEMME A ÉTÉ RENVERSÉE ET BLESSÉE PAR UNE AUTO

Hier, vers 17 h. 15, un accident s'est produit boulevard Gambetta, à la hauteur de la rue Point Central. Une auto qui suivait le boulevard en direction de Roubaix, a accroché et renversé une passante, qui traversait la rue. La blessée, qui est contusionnée aux jambes, a été relevée par les témoins d'accident et transportée au garage Cabour, où elle reçut quelques soins. Puis elle fut dirigée sur la Clinique du docteur Descamptrieux, boulevard de la République, à Roubaix. M. Sidolf, commissaire du 2e arrondissement, a ouvert une enquête.

MORT DANS LA RUE

Un navrant accident a eu lieu hier, vers 18 h. 30, dans la rue du Tilleul. Un vieillard, ouvrier en chômage, M. Raymond Dutertre, âgé de 65 ans, demeurant 8, rue de Normandie, à Tourcoing, s'est subitement senti pris de malaise et s'est affaissé dans la rue. Transporté par des passants au café de la Brasserie, 26, rue du Tilleul, on y constata son décès.

Le corps a été transporté à la Morgue, rue Nationale, par la camionnette de la police.

LA FRAUDE

Les préposés des douanes ont mis en état d'arrestation le nommé Henri Delosse, 25 ans, aide-maçon, demeurant à Menin (Belgique), rue de Lille, qui était porteur d'un ballot de 12 kilos de tabac.

La gendarmerie de Tourcoing l'a conduit à Lille et déféré au Parquet.

DANS LA DOUANE

Nous apprenons la nomination, à Tourcoing-Gare, de M. Désiré Faihy, comme receveur de l'Administration des Douanes. Le nouveau fonctionnaire très estimé dans la région où il est bien connu, nous vient d'Halluin. Il y remplissait les mêmes fonctions au bureau de Halluin-Central, ceci depuis 1921.

Il y sera remplacé par M. Delfosse, qui fut envoyé à Halluin, en 1923, comme vérificateur des Douanes. La bienvenue au nouveau receveur, M. Faihy remplace M. Dassonville, admis à faire valoir ses droits à la retraite. M. Faihy est chevalier du Mérite agricole depuis le 1er janvier 1931.

RÉVISION des LISTES ELECTORALES

Le maire donne avis que les tableaux rectificatifs des listes électorales sont déposés, à partir du 15 janvier courant, au secrétariat de la mairie (guichet élections).

Ces tableaux et les listes seront communiqués à tout requérant.

Les réclamations et les demandes en inscription ou en radiation devront être formées dans un délai de vingt jours, c'est-à-dire jusqu'au 4 février prochain inclusivement.

Durant cette période, le bureau des élections sera ouvert, pendant la semaine, de 9 h. à mid et de 14 à 18 heures, le dimanche, de 9 h. à midi, et le 4 février, de 9 h. à minuit sans interruption.

Les réclamants sont priés de se munir des pièces justificatives telles que : livret militaire ou certificat d'exemption du service militaire ; avis de radiation des listes électorales du dernier domicile ; changement de domicile ; livret de loyer ; décret de naturalisation ou déclaration de réintégration.

LA CRIÉE AUX HALLES

Marchandises vendues le 14 janvier : **Oranges** (prix au kilo), 1.40 à 2.20 ; **mandarines**, 2.70 ; gruyère, 5.50 à 11.25 ; **Hollande**, 6.50 à 11 fr. ; beurre, 17.50 à 20.50 ; poir d'épices, 5.25 ; cabillaud, 6.80 ; raicasses, 4.70 ; maquereaux, 2.80 ; plies, 0.80 à 2.90 ; merlans, 1.30 ; rougets, 2.60 ; merluches, 3.20 ; harengs, 1.60 à 1.90 ; plouses, 2 fr. ; saumon rose, 7 à 7.90 ; raies, 5.10 ; mélange, 4.80 ; fleurs, 12 à 22 fr. le panier ; salades, 8 à 10 fr. le colis ; brie, 10.50 la pièce ; Maroilles, 4.25 à 4.75 la pièce ; pâté, 1.50 la pièce ; sardines, 1.40 la pièce ; harengs salés, 34 à 36 fr. le fût.

Sociétés et Comités

CERCLE DES OFFICIERS. — La prochaine conférence pour les officiers de l'infanterie aura lieu au siège, samedi 16 à 15 h. sous la direction du colonel Leclerc.

A.C. — GROUPE DES PLATS. — Une permanence aura lieu au siège dimanche 17 de 10 h. à midi et toute la semaine de 17 à 19 h. pour le paiement des cotisations. Commissaire de service : Guillaume Vandaele. Les adhérents possesseurs de la carte du Combattant (carte verte) sont priés de la présenter au commissaire de service.

FANFARE LES INTIMES. — Vendredi à 19 h. 15, au siège, répétition générale. Allocution du Président ; disposition pour 1933 ; inscription des élèves pour les cours.

ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — La Commission informe les sociétaires du décès de M. Metzier. Les funérailles auront lieu à l'église de Notre-Dame de Consolation, Pont de Neuville, samedi à 9 h. 45. Se grouper dans la nef droite, à hauteur du catafalque. Réunion à l'habitation à 9 h. 30, rue du l'Yser, 79.

SOCIETES SPORTIVES

Football. — A. S. T. — Eq. 1A contre A.S. Hellemmes à 14 h. 15 à Hellemmes. R.-v. à 12 h. café Blauwe. — Eq. 1B contre A.S.H. 1B à 10 h. aux Orions. R.-v. à 9 h. 30 aux vest. — Eq. 2 contre A.S.H. 2 à 10 h. à Hellemmes. R.-v. à 8 h. café Blauwe. — Eq. 3 et Juniors, entraînement à 8 h. 30 aux Orions.

Tir National. — Samedi 16 et dimanche 17 Stand ouvert dans les conditions ordinaires. Concours mensuel à 50 et 12 m. Dimanche épreuve à 50 m. sous le contrôle de l'E.N.M.

— Le Comité rappelle aux tireurs qui pourraient se rendre libres, que les funérailles de M. V. Metzier, ancien gérant du Stand auront lieu samedi 16 janvier en l'Eglise Notre-Dame de Consolation à 9 h. 45. — Assemblée à la maison mortuaire à 9 h. 30

JEUX DIVERS

Jovelets. — Les 16 et 17 janvier, concours organisé par les « Rigolos du Sartel », chez M. Depretère, rue de Leers, J. 260 fr. de prix. 5 mises pour 3 francs.

ETAT CIVIL

Naissances. — Camille Depraetère, rue de La Rochelle, 147 ; Régis Ingelaere, rue de Gand, 369.

Publications. — Albert Callewaert, chauffeur d'autos, rue de Moscou, cour Desrousseaux, 1, et Apolline Pipart, journalière, rue de Guisnes, 215 ; Henri Derock, employé, rue des Trois-Pierres, 273, et Raymonde Castel, employée, rue de Rivoli, 30 ; Fernand Castel, magasinier, rue du Virolois, 154, et Maria Looquegnies, fileuse, à Froidmont ; Alexandre Vanhoucke, employé, à Croix, et Simone T'Kindt, dactylographe, rue des Carliers, 30 ; Albert Carlier, représentant, rue de Gand, 324, et Jeanne Truffaux, s. p., à Leers (Nord).

Décès. — Edmond Delgrange, 69 ans, s. p., époux d'Eugénie Catteau, rue Nationale, 122 ; Henri Dupuis, 4 mois, rue des Trois-Pierres, impasse Vanassche, 2.

L'EXTRAIT DE LAVANDE CHERAMY *... à base de fleurs naturelles dégage, dans toute sa plénitude, le délicat parfum de la Lavande des Alpes. C'est une préparation de toilette de haute qualité, douée de propriétés toniques et hygiéniques extrêmement actives. Une friction à l'EXTRAIT DE LAVANDE CHERAMY procure une délicieuse sensation de vigueur et de bien-être.*

HALLUIN

Le lait baisse. — Le syndicat agricole d'Halluin a décidé une baisse de 0 fr. 10 par litre de lait.

Le lait pris à la ferme sera vendu 1 fr. 50 au lieu de 1 fr. 60. Vendu à domicile par le laitier 1 fr. 60 au lieu de 1 fr. 70.

Conseil Municipal. — Le Conseil Municipal se réunira en session extraordinaire à la Mairie, demain samedi 16 janvier à 19 h. pour délibérer sur la question suivante : Fonds municipal de chômage. Taux des Allocations. Modification.

Enquête de Commodo et incommodo. — Une enquête est ouverte à la mairie sur le projet d'aliénation par voie d'adjudication publique d'une parcelle de terrain située à l'angle de la rue de la Montagne et de la rue Edouard Vaillant.

Ce projet et les pièces à l'appui seront déposés pendant huit jours, du 10 au 20 janvier inclusivement à la mairie, où les habitants sont invités à en prendre connaissance, tous les jours, sauf le dimanche, de 10 h. à 12 heures et de 16 à 18 heures.

A l'expiration de ce délai, un commissaire-enquêteur désigné par M. le Préfet, recevra à la mairie le jeudi 21 janvier 1932, de 11 à 12 heures, les observations et déclarations qui pourraient être faites sur ledit projet.

Aux A.C. Belges d'Halluin et environs. — Le lundi 18 janvier à 19 h. réunion des A.C. Belges au local, 173, rue de Lille, Café de l'Arrêt du Tram, sous-section de Menin.

A la Concordia. — Demain soir, samedi, à 20 heures, café de la mairie, répétition.

Au Sport Ouvrier Halluinois. — Dimanche 17, à 14 h. 30, au Parc municipal des Sports, éq. 1A du S.O.H. contre Denain A.C. — Prix d'entrée au terrain : 2 fr. 20.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Une réunion d'horticulteurs. — La Société d'Horticulture des Jardins Ouvriers du Nord donnera comme l'an dernier une conférence sur les travaux de jardinage.

Cette conférence sera donnée par M. Jules Dassonville professeur d'horiculture à St-Amand et aura lieu la dimanche 31 janvier à 16 h. 30 à l'Estaminet de la Baguette.

Toutes les personnes que la question intéresse y sont cordialement invités.

Un jolie tombola de trente lots comportant des graines et des outils sera tirée entre les adhérents présents.

Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser au délégué pour Neuveille : Gustave Germonprez, 31, rue d'Halluin.

Les nouveaux adhérents qui se seront fait inscrire jusqu'au 31 janvier pourront participer à la tombola.

RONCQ

Listes électorales. — Le tableau de rectifications de la liste générale électorale est déposé à partir de ce jour au secrétariat de la mairie.

Ledit tableau et la liste seront communiqués à tout requérant.

Les demandes en inscription ou en radiation devront être formées dans le délai de vingt jours à partir d'aujourd'hui, c'est-à-dire, jusqu'au 4 février prochain inclusivement.

Service de l'ébouage. — Certains habitants n'ont aucune idée de ce que doit être la propreté des voies publiques ou privées. Sans se gêner, ils profitent de l'obscurité pour se débarrasser de leurs vieilles ferrailles et de tous les objets encombrants, en les jetant sans les ruisseaux ou en les déposant le long de certaines rues ou sur des terrains vagues.

A ce sujet, il est rappelé que l'enlèvement des débris métalliques a lieu régulièrement, le vendredi précédant immédiatement le dernier samedi de chaque mois.

Que chacun veuille bien y mettre un peu de bonne volonté car la police a reçu des ordres formels de verbaliser contre tous délinquants.

Ecole Communale du Centre. — Ce soir vendredi, de 19 h. 30 à 21 heures, cours d'adultes.

Harmonie Ouvrière. — Ce soir, vendredi à 19 h. 30, maison du Peuple, répétition.

Jeunesse Roncquoise. — Ce soir à 20 h. 30 au Gymnase, répétition pour adultes.

UNE IMPORTANTE SÉANCE
à la Chambre de Commerce de Tourcoing

M. Joire a exposé à M. Langeron, préfet du Nord, les remèdes susceptibles d'atténuer la crise du chômage

Le Préfet du Nord **M. Langeron**, a procédé à la Chambre de Commerce de Tourcoing, à l'installation des membres nouveaux élus de la Chambre de Commerce de Tourcoing, et à l'élection de son bureau.

A l'unanimité, le bureau de la Chambre a été réélu comme suit : MM. Jules Joire, président ; Hippolyte Scalabre, 1er vice-président ; Léon Marescaux, 2e vice-président ; Henri Dewavrin, trésorier ; Edmond Masurel, secrétaire.

Ouvrant la séance, M. le président **Jules Joire**, au nom des membres de la Chambre de Commerce, après avoir remercié M. Langeron, rappela les difficultés extraordinaires que suscita pour la commerce et l'industrie, la crise économique. Ces difficultés, dit-il, nous savons que vous en êtes parfaitement averti. Chaque fois que des représentants de notre commerce ou de notre industrie, sont venus vous exposer leur embarras particuliers, ils ont trouvé en vous, non seulement un auditeur attentif et bienveillant, mais prévenu de tous les détails et de toutes les particularités du problème posé.

« Aussi bien, mon but est simplement de vous répéter — et de vous prier de rappeler avec instance au Gouvernement — les principaux postulants économiques auxquels la Chambre de Commerce de Tourcoing estime qu'il faut s'attacher obstinément.

LES PAYS ETRANGERS PEUVENT PRODUIRE MOINS CHER QUE NOUS

Continuant son exposé, M. Joire déclara :

« Tout d'abord, l'examen de la balance commerciale, la comparaison des prix et des salaires étrangers nous a conduit à cette constatation que la production française atteint un prix de revient nettement supérieur à la moyenne des pays étrangers.

Les causes de ce phénomène sont bien faciles à définir : une protection douanière excessive en faveur de l'agriculture maintient le coût de la vie et, partant, des salaires à un niveau exagéré ; d'autre part, une fiscalité trop lourde aggrave singulièrement la rémunération des échanges commerciaux.

« Le mal ainsi défini, le remède s'en trouve tout indiqué : atténuation de la tarification douanière des produits agricoles et réduction de la charge générale des impôts.

« Le premier remède est d'application relativement aisée, encore qu'il comporte, nous ne l'ignorons pas, quelques risques d'ordre politique. Quant au second, on ne peut envisager de l'appliquer que si l'on se résouds à compresser énergiquement les dépenses publiques.

« Nous touchons ici au plus grave problème posé à l'économie française.

« Durant quelques années d'après-guerre, l'inflation monétaire, complétée de l'inflation du crédit, a donné à l'économie une activité factice peut-être, mais productrice de bénéfices exceptionnels.

« Appliquée à une matière aussi riche, la fiscalité a mis au trésor des ressources également exceptionnelles. Les Gouvernants élevèrent aussitôt le chiffre des dépenses publiques au niveau des recettes fiscales, comme si ces rentrées énormes d'impôts devaient être une chose permanente alors qu'il d'évidence, elles n'étaient que le résultat tout à fait passager d'une organisation économique artificielle.

« La réaction contre l'inflation des dépenses publiques est certes bien difficile.

« Nous ne l'ignorons pas. Mais nous voulons espérer cependant qu'à signaler sans répit le danger inquiétant de l'inflation des dépenses publiques, on amènera ce Parlement à un esprit de sagesse et de résolution qui permettra d'entreprendre énergiquement la réforme des dépenses de l'Etat.

« De 1927 à 1930, le seul département du Nord a versé à l'Etat, sous toutes formes d'impôts, plus de 40 milliards de francs. Si grande que soit sa force de production, il est de toute évidence que notre industrie ne peut continuer à payer une aussi formidable dîme. Semblable prélèvement rend impossible la rémunération du capital industriel. Ce capital s'use sans se renouveller. C'est ce qui explique d'ailleurs l'extraordinaire resserrement du crédit que nous commençons actuellement, et le gêne de toutes les trésoreries industrielles ou commerciales.

« Les entreprises productrices ont été pressurées par l'impôt de leurs ressources indispensables à leur activité. Elles ne peuvent supporter plus longtemps cet excès.

RÉVISION DE NOTRE POLITIQUE DOUANIÈRE

« J'en arrive à un second postulat : la révision de notre politique douanière.

« La Chambre de Commerce de Tourcoing qui représente les intérêts d'industries essentiellement exportatrices, s'est toujours attachée à réclamer la plus grande modération des protections douanières. Elle estime, en effet, que la libre concurrence peut seule permettre à la fois l'abondance des échanges et le progrès de le fabrication.

« Cependant, il est dangereux de s'enfermer dans un esprit de système, sans observer et tenir compte du mouvement des faits. Or, les circonstances exceptionnelles de l'heure présente semblent bien commander de protéger le marché national contre l'invasion des produits fabriqués étrangers, qui pénètrent chez nous d'ailleurs, trop souvent par des manœuvres de dumping.

« Il semble, en effet, impossible de maintenir une position de libre échangisme dans le moment où tous les pays du monde, poursuivant une politique de nationalisme économique exacerbé, surélèvent leurs barrières douanières, prohibent pratiquement les importations françaises.

« Entre deux guerres, on peut prêcher le pacifisme. Une fois la guerre déclarée, il devient ridicule et dangereux de s'en tenir à cette mystique. Or, il est d'évidence, qu'une véritable guerre économique se poursuit entre l'Amérique du Nord, les Amériques du Sud, le Japon et les Etats d'Europe.

« La France ne peut supporter sans riposte les innombrables attaques dirigées contre son marché national. Le Gouvernement se doit d'assurer la défense de nos industries productrices, par une révision énergique de son régime douanier.

« C'est en ce sens que la Chambre de Commerce de Tourcoing a demandé aux Pouvoirs Publics :

1. - La dénonciation des traités de Commerce comportant l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée.

2. - L'établissement immédiat d'un tarif douanier libéral et équilibré, taxant, au principe, le produit importé en proportion de la main d'œuvre incorporée dans ce produit ;

3. - L'inscription, dans ce tarif, de clauses et mesures permettant de riposter sans délai aux mesures de prohibition ou de dumping prises par des pays étrangers ;

4. - la libre importation des matières premières ;

5. - la réalisation effective d'une union douanière de toutes les terres françaises, colonies et protectorats.

LE CHOMAGE ET LA LIMITATION DE LA MAIN D'ŒUVRE ETRANGERE

Sur la question du chômage, M. Joire déclara :

« Il me reste à vous parler, M. le Préfet, du grave problème du chômage et de la limitation de l'emploi de la main-d'œuvre étrangère en France.

« La main d'œuvre étrangère, belge principalement, que nous employons dans nos industries, est une main d'œuvre tout à fait spécialisée. De génération en génération les familles belges des régions frontalières ont accoutumé d'envoyer les jeunes ouvriers et ouvrières faire, dans nos industries, l'apprentissage long et difficile de la manufacture textile. Il s'est constitué ainsi, un important contingent d'ouvriers rompus à leur métier, et dont les industries de Roubaix-Tourcoing ne pourraient se priver sans de très graves inconvénients.

« C'est pourquoi nous avons réclamé que les mesures de limitation dans l'emploi de la main d'œuvre étrangère ne soient, en aucun cas, étendus à la main d'œuvre frontalière employée dans le textile.

DE GRANDS TRAVAUX DE NAVIGATION

« Pour pallier les effets du chômage industriel, le Gouvernement a décidé l'entreprise de travaux qui doivent améliorer l'outillage national. La Chambre de Commerce de Tourcoing a souvent rappelé que ce plan de perfectionnement de l'outillage national devait ses moyens de financement aux excédents d'impôts de 1928 et 1929, impôts payés par l'industrie et le Commerce. Or, le plan prévoit toute espèces de travaux, utiles sans doute à tout le pays, mais n'assurant aucun avantage particulier et immédiat au commerce et à l'industrie, ballottés des finances du plan. Pour atténuer cette injustice, la Chambre de Commerce de Tourcoing a réclamé que des fonds soient réservés, dans le plan d'outillage national, à une organisation plus efficace de l'assurance crédit à l'exportation. Elle ajoute qu'il serait fort désirable, pour soutenir l'effort des industries exportatrices, de prévoir dans le même plan d'outillage national, la création ou le perfectionnement de lignes de navigation reliant la France et ses colonies pour reprendre aux Compagnies étrangères, une partie du bénéfice du fret et assurer aux exportateurs français la régularité d'expédition indispensable à leur activité.

M. LE PRÉFET APPUIERA ENERGIQUEMENT LES VŒUX DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Répondant au discours de M. le président de la Chambre de Commerce, M. le Préfet rappela combien il était heureux, à toute occasion, de recevoir les industriels et commerçants qui voudraient bien lui exposer les difficultés particulières qu'ils rencontrent. Qu'il veut s'assurer la Chambre de Commerce de Tourcoing qu'il prendra à cœur d'appuyer énergiquement, auprès des pouvoirs publics, les vœux qui lui ont été soumis.

« Les deux préoccupations constantes de mon Administration, dit-il, rencontrent précisément les préoccupations de la Chambre de Commerce de Tourcoing : d'une part, aider à la reprise de l'activité industrielle et commerciale ; d'autre part, remédier dans la plus large mesure, aux inconvénients du chômage.

« Il ajouta que, au début de cette année, il a la ferme confiance que les efforts conjugués des Pouvoirs Publics et des chefs d'entreprise, devront apporter bientôt une amélioration profonde aux conditions économiques, de faire renaître la prospérité du Département et de la France entière ».

En fin de séance, la Chambre de Commerce a décidé l'institution d'une commission chargée d'étudier les moyens de parer au chômage et d'y remédier. De plus, elle a voté un crédit de 2.000 fr. au profit du Comité du Timbre antituberculeux.

BONDUES

Anciens Combattants. — Salle du Foyer « Bon Accueil », aura lieu le 17 janvier à 17 h., une séance de cinéma, avec Joséphine Baker, dans la « Sirène des Tropiques ».

Prix des places : Réservées 5 fr. ; premières 4 fr. ; Secondes 3 fr. ; enfants 1/2 place. — Cette séance est donnée au profit des chômeurs de la Commune.

MARCQ-EN-BARŒUL

Un Employé de Mairie à l'Honneur. — M. Jules Grimonpont 60 ans, chef du bureau de l'Etat-Civil à la Mairie, vient de recevoir du Gouvernement la Médaille d'Honneur des Employés Communaux.

Entré dans les services de la Mairie en 1908 et après avoir parcouru tous les stades du service et avoir été appelé au rang de chef de bureau de l'Etat-Civil, la population et ses chefs n'ont eu qu'à se louer de sa ponctualité et du zèle qu'il a toujours apporté à remplir la charge qui lui était assignée.

Le Coin des Accidents. — Au chantier Dirlieu, Boulevard de Lille, un plâtrier, M. Eugène Bulez 98 ans, domicilié à Saint-André, 5, rue de l'Eglise, a reçu un paquet de lattes sur la tête.

Le docteur Masson de La Madeleine qui lui a donné des soins, a constaté une contusion de la région de la nuque qui nécessitera un repos de deux semaines. — A la filature Lesaffre, rue presseur M. Camille Dauberches 22 ans, 16, rue Pierre Becquet, à Marcq, s'est fait une entorse du pignet droit en dépressant de la levure. 2 semaines.

Paiement des secours aux chômeurs. — Le paiement des secours aux chômeurs complets aura lieu samedi 16 courant à l'annexe de la Mairie à 14 h. pour les chômeurs dont le nom commence par la lettre A à D à 14 h. 30, lettres E à L. ; à 15 h., lettres M à R ; à 15 h. 15, lettres S à Z.

COMINES

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Nous apprenons avec plaisir que la médaille d'honneur communale vient d'être attribuée à M. Louis Hazebroucq, receveur municipal, en récompense de ses longs et loyaux services rendus avec une compétence et un désintéressement qui lui font honneur.

La même récompense est accordée à M. Raoul Delporte, recevaur spécial des Hospices et du Bureau de bienfaisance qui compte également plus de 25 ans de bons et dévoués services aux administrations charitables de la ville de Comines.

Ces deux fonctionnaires communaux ne comptent que des amis dans la population cominoise.

Avis aux chômeurs. — La distribution des secours de chômage se fera exclusivement le mardi de 9 à 12 heures, à l'Hôtel de Ville, salle des réunions.

Aux mutilés du travail. — Les membres de la section des mutilés du travail sont cordialement invités à assister à la réunion générale de la section qui aura lieu « Café du Sapeur », Grand'Place, le lundi 16 janvier, à 19 heures

Au cours de cette réunion, il sera rendu compte de la gestion de 1931 et une tombola gratuite sera tirée entre tous les membres présents.

QUESNOY-SUR-DEULE

Aux Jardins ouvriers. — Les membres de la Société des Jardins Ouvriers, sont informés qu'une permanence sera tenue au café Verkeyn, rue de Lille le 17 janvier, de 15 à 17 heures, pour distribution des graines aux sociétaires.

De plus, les membres de la société ayant besoin de plants de pommes de terre, peuvent se présenter pour passer commande.

Arrêt de courant. — Pour permettre l'exécution de travaux sur le réseau, la fourniture du courant électrique sera interrompue le dimanche 17 janvier 1932 de 7 h. 45 à 14 heures environ sur le poste de Quesnoy-sur-Deûle.

Visite aux Hospitalisés. — Les visites aux hospitalisés de Quesnoy-sur-Deûle, auront lieu dorénavant les jeudi et dimanche, de 14 à 16 heures.

Statistique de l'abattoir. — Il a été abattu au cours du mois de décembre 1931 à l'abattoir de Quesnoy-sur-Deûle : 3 bœufs, 16 vaches, 7 veaux, 16 moutons et 99 porcs, soit un total de 137 animaux.

Au cours de l'année 1931, il a été abattu 254 vaches, 84 veaux, 48 moutons et 927 porcs, soit un total de 1.313 animaux.

BULLETIN LAINIER

LES VENTES DE LAINES

La première série des ventes de laines coloniales de 1932 est ouverte. Voici le détail des catalogues d'ouverture :

Sydney, 2.489 balles ; Queensland, 1.194 balles ; Port Philippe, 702 balles ; Tasmanie, 96 balles ; Swan River, 66 balles ; N.K., 2.304 balles. Total, 6.853 balles. Retiré, 600 balles.

Cette série s'est ouverte en présence d'une bonne quantité des acheteurs habituels, représentant toutes les branches de l'industrie. L'interval depuis la dernière série ayant été très court, on ne s'attendait guère à des changements de prix. Les catalogues étaient peu importants, mais les genres offerts étaient suffisamment variés pour se former une bonne idée de l'état du marché. La concurrence était bonne et les quantités retirées peu importantes.

Nous cotons : Mérinos fermes, la première clôture Londres ; croisés, inchangés, dernière clôture Londres.

Les séries se termineront le 2 février.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

Au marché. — Beurre 2 0à 21 fr. le kilog. Œufs 0.50 à 0.65 pièce.

Football. — A l'Union. — Dimanche 17, à 14 h., au terrain du Haut-Judas, match entre U.S.Mouscron A et les Vétérans de l'Union.

Un vagabond. — La nommé Henri Desmeytere, né à Luingne le 15 février 1890, habitant Hermaux, 1, a constitué prisonnier à la gendarmerie. Il est condamné à un internement sans terme.

Etat civil. — Naissances : Grimonprez Françoise, rue du Christ, 20. — Deneyer Marie, rue du Petit Courtral, 176. — Leleu Antony, rue du Patrouage 26. — Vangulick Marie, rue du Castert, 101. — Vandekerkhova Raymonde, rue du Général Leman, 46. — Dumoulin Roland, rue des Flaurs, 16. — Willamyns Omer, rue du Levaut, 27. — Coorevits Alice, rue Saint-Antoine 55. — Varelle Robert, r. du Nouveau-Monde 122. — Vandamme Roland, rue Matisdoit, 76. — Geeraert André, Place de la Gare, 3. — Delannoy Serge, chemin de Lille 201. — Dhoosteleere André, rue du Couvent, 29. — Vervaecke Lucien, rue des Lilas 28. — Hillewaert Valère, rue Saint-Aldric, 75. — Duhamel Lucienne et Lammers Georges, à la Maternité. — Eloey Roger, rue Solvay, 5.

Publications : Lefebvre Vincent, cuiseur de caoutchouc et Groensteen Suzanne, piqueuse. — Vandamme Laureut, étiraguer et Stragier Yolande, doublieuse. — Vandepellere Marcel, garçon boucher, et Ronsmane Charlotte, servanta. — Verplaetse Auguste, homme de peine et Vandermeersch Anna, soigneuse. — Gitta Joseph, charpentier en fer et Deldaele Germaine, soigneuse. — Merlevede Charles, vannier et Bourgois Marguerite, ménagère. — Dewnif Julien, tourneur en fer et Libbrecht Marie, soigneuse.

Décès : D'hellemmes Maria, 77 ans, rue de la Tête d'Orme, 9. — Pinyon Hilaire, 48 ans, avenue royale 3. — Lemery Rina, 3 mois, rue des Tailleurs, 24. — D'hondt Jeannine, 4 mois, rue du Luxembourg 27. — Demeyer Emelie, 47 ans, r. du Couvent 30.

COLOMBOPHILIE

A HALLUIN. — Exposition de pigeons dimanche 17 chez Van Eeckont, 11 chemin de Linselles.

A RONCQ. — Chez M. Henri Aernout, angle des rues de la Latte et des Arts, la ténacier exposera tous ses pigeons.

LA VIE CORPORATIVE

SYNDICAT GÉGÉTISTE DE LA METALLURGIE

Une réunion générale est prévue pour dimanche 17 janvier

Dans notre édition d'hier, nous avons rendu compte des entrevues qui se déroulèrent dans le cabinet de M. Gervois, inspecteur divisionnaire du Travail.

Suite à ces pourparlers, M. Dhondt, secrétaire du Syndicat cégétiste de la Métallurgie, nous annonce qu'une assemblée générale extraordinaire des ouvriers adhérents du syndicat, se tiendra dimanche matin, à 10 h., à la Paix, boulevard de Belfort.

A ROUBAIX. — **Débitants et Amateurs Réunis.** — Réunion de tous les sociétaires dimanche 17 janvier à 10 h., chez M. Raymond Acour, 156, rue de l'Alma. L'accès de la salle ne sera autorisé qu'aux sociétaires munis de leur convocation. Une clé sera tirée au sort entre les présents.

Syndicat Professionnel des Cabaretiers et Débitants de boissons de Roubaix-Tourcoing et leurs cantons. — On nous communique : « Les commissions des syndicats des cabaretiers de Roubaix-Tourcoing et leurs cantons, font savoir à leurs membres qu'une grande réunion de la corporation aura lieu à Lille, le samedi 16 janvier, à 15 h., salle Maury, rue Court-Debout, 5, (près de la rue de Béthune. — Questions importantes : 1. La vie chère et les loyers exorbitants ; 2. La propriété commerciale et la jurisprudence ; 3. La liberté commerciale des débitants et les baux léonins des brasseurs ; 4. La taxa unique et les établissements classés.

Elles invitent tous les cabaretiers, débitants de boissons à assister à cette grande manifestation ».

SYNDICAT DES METAUX DE TOURCOING ET ENVIRONS

Les ouvriers métallurgistes de toutes les Sections du Syndicat des Métaux de Tourcoing, sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le samedi 16 janvier à 18 h. 30, 196 rue de Guisnes.

Ordre du jour : Compte rendu des entrevues avec le syndicat patronal de la Métallurgie. Décisions à prendre. Présence indispensable. — La carte confédérale sera exigée à l'entrée de la salle.

SPECTACLES et CONCERTS

A TOURCOING

THEATRE MUNICIPAL

Samedi 16 janvier, à 20 h. 15, Mme Alina Dupuis, directrice, présentera « La Bayadère », opérette en trois actes de Pierre Veber, musique de Emmerich Kalman, avec le concours de Mlle Helen Nilson, de Mmes Jordens, Dalbecourt, Rosetty ; de MM. Gino, Vazelli, Paul Saint, Varillat, Dubois, Lecomte, Detrain. Au 1er acte, « Le Pas des Ouv